



## **ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 2023-103**

### **Portant constat de la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme**



La Maire de Village-Neuf,

- Vu le code de l'Urbanisme et notamment son article R153-18 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 mars 2017 approuvant le Plan local d'Urbanisme ;
- Vu la délibération du conseil municipal du 2 décembre 2022 modifiant le PLU ;
- Vu le courriel de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin en date du 26 avril 2023 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-001- BRUIT du 25 avril 2023 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du Haut-Rhin et déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit à leur voisinage ;

### **ARRETE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le Plan local d'Urbanisme de Village-Neuf, approuvé le 16 mars 2017 et modifié le 2 décembre 2022, est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, l'arrêté préfectoral n°2023-001- BRUIT du 25 avril 2023 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du Haut-Rhin et déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit à leur voisinage, est annexé au Plan local d'Urbanisme approuvé dans les documents annexes informatifs. Cet arrêté préfectoral a pour effet d'abroger l'arrêté préfectoral antérieur n° 2013052-0009 du 21 février 2013.

#### **Article 2**

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Village-Neuf et à la préfecture du Haut-Rhin.

#### **Article 3**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie de Village-Neuf durant un mois.

#### **Article 4**

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- ⇒ Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse
- ⇒ Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin
- ⇒ Saint-Louis Agglomération - service instructeur.

Fait à Village-Neuf, le 12 juin 2023.

La Maire,  
Isabelle TRENDEL

Acte certifié exécutoire  
à compter du 12 juin 2023  
VILLAGE-NEUF, le 12 juin 2023

La Maire :  
Isabelle TRENDEL

